

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur –Fraternité-Justice

Ministère de l’Agriculture



Projet d'appui au Développement et à l'Innovation du Secteur de l'Agriculture en Mauritanie

Avis d'Appel d'offres

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié sur le site de l'ARMP le 05 juin 2023
2. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le **PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ET D'INNOVATION DU SECTEUR AGRICOLE EN MAURITANIE (PADISAM)**, et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre des **Travaux de réhabilitation de Six (6) barrages dans les wilayas du Gorgol, du Brakna et de l'Assaba en 3 lots distincts**. Pour ce marché, l'Emprunteur procédera aux paiements en utilisant la méthode de décaissement telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque Mondiale pour le financement des projets d'investissements.
3. Le Projet PADISAM, agissant pour le compte le Ministère de l'Agriculture, Maitre d'Ouvrage sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de **Travaux de réhabilitation de Six (6) barrages dans les wilayas du Gorgol, du Brakna et de l'Assaba en 3 lots distincts** :

Lot 1 : Barrage OudeyTalab , Commune de Hammed et Barrage Lehneikatt , Commune de Rdeidie,
Lot 2 : Barrage EvejarEhel Cheikh Emenni, Commune de Bokel et Barrage de Djeybaba, Commune EdebayEhelGuelay
Lot 3 : Barrage SaghElmouhr, Commune de Maale et Barrage Aguirj 3, Commune de sangrava
4. Le délai d'exécution des travaux est de **Six (06) mois** pour chacun des lots.
5. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « **Règlement de Passation des marchés dans le cadre du financement de projets d'investissement par la Banque Mondiale, édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.** (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

6. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de coordination du Projet PADISAM et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse : **Projet du PADISAM sise à TevraghZeina ZRF ND O 328 Nouakchott-Mauritanie** – Nouakchott de **9H à 15H GMT du lundi au jeudi et le vendredi de 9h à 12h00**.
7. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de mille Ouguiya (1 000 MRU) au Trésor Public.
Cellule de coordination du PADISAM sise à Tevragh Zeina ZRF ND O 328 Nouakchott-Mauritanie.
Le Dossier d'appel d'offre sera remis contre présentation de la quittance du Trésor.
8. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen pour les travaux de construction **d'au moins 35 000 000 MRU pour chacun des lots.**

Ce Chiffre d'affaires sera calculé de la manière suivante : le total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours des trois (3) dernières années (**2021, 2022 et 2023**) divisées par **trois (3)**. Les montants de travaux doivent être justifiés Exclusivement par des attestations établies par les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvres. Pour se voir accepter ces attestations devront (i) mentionner le montant du marché et sa date de réalisation, ou à défaut joindre à l'attestation la page de garde du contrat. Et doivent être délivrées par des personnes morales publiques, parapubliques ou par tout autre organisme international reconnu.
 - Disposer d'avoir liquide ou de facilités de crédit : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoir liquides ou a accès à des actifs non gérés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de **Dix Millions d'ouguiyas (10.000.000 MRU) par lot.**
 - Avoir réalisé, durant les **cinq (05)** dernières années (**2023, 2022, 2021, 2020 et 2019**), en tant qu'entreprise principale des projets de travaux comme suit : Au moins **Un (01) de construction ou de réhabilitation de barrages** de nature et de complexité similaire. Cette expérience devra être prouvée par des attestations confirmées par des maîtres d'ouvrages et les travaux devraient être achevés au moins à 80%.
 - Proposer le personnel d'encadrement clé ci-après par lot:
 - 01 Directeur des travaux (Ingénieur Bac+4 au moins en Génie rural, Génie Civil ou équivalent)
 - 01 Conducteur de travaux de Génie civil/Génie rural (Bac + 3 au moins en GR ou GC)
 - 01 topographe (Bac + 3 au moins)
 - Disposer du matériel minimum décrit à la **Section III (Critères d'évaluation et de qualification)** pour l'exécution des travaux. La preuve de la propriété du matériel ou l'intention de le prendre en location (engagement de location signé, etc.) doit être fournie dans l'offre
9. Les offres **en toutes taxes comprises (TTC)** devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 mai 2024 à 12h00 GMT**. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas** autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse ci-dessous le **20 mai 2024 à 12h00 GMT**.

10. Les offres d'une validité de 90 jours doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre pour un montant de **450 000 MRU par lot** valable pendant **118** jours à compter de la date d'ouverture des offres.
11. Un soumissionnaire peut soumissionner à l'ensemble des lots mais ne peut être attributaire que d'un seul lot.
12. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Commission de Passation des Marchés Publics Ministère de l'Agriculture
(CPMP/Agriculture)**

No et Rue : Avenue Moctar Ould Daddah

Étage /Numéro de bureau : 2ème étage Immeuble Mouna

Ville : Nouakchott

Pays : Mauritanie

Le Coordonnateur du PADISAM